

- B. +
Marie
Eliza-
beth
D'Entremo
nt
71
- kou enpresence delamere del'enfant qui m'adeclaré quevu mon absence elleavoit faitondoyer sonenfant & qu'elle n'entretenoit aucun doute sur lavalidité del'ondoyement LeParain aété Simon d'entremont fils de Benoni d'Entremont ecuyer & La MARRAINE aété Natalie LeBlanc tante de lenfant aussi decette Paroisse la mere & la MARRAINE ont declaré ne savoir pas ecrire S. D'entremont Sigogne
Le neuf d'octobre mil huit cens neuf aété par moi Prêtre soussigné Baptise Marie Therèse née du même jour dulegitime Mariage entre Joseph Moulaisons & de Marie LeBlanc decette Paroisse le pere present Le Parain aété Michel Surete fils de charles Borromée Surete & La MARRAINE aété Magdelene LeBlanc tante del'enfant aussi decette Paroisse lesquels ontdeclaré nesavoir pas ecire Sigogne
Le huit Octobre mil huit cens neuf Je Prêtre soussigné ai supplié les cérémonies du Baptême à Formin né le deux juin dernier dulegitime Mariage entre Jean Marie Blanchard & Claire Muice de cette Paroisse enpresence dela mere de l'enfant qui m,a declaré que vu mon absenceelle avoit fait Baptisé son enfant precement par joseph Douset son oncle & son voisin & m'a enautre affirmé qu'ilny avoit aucun lieu dedoreded quela chese nefut bienfaite. Le Parain a été Michel Moulaison fils de Joseph Moulaisonsl'ancien & la MARRAINE été Marguerite Mouslaisons sour du Parain de cette Paroisse lecquel ont declaré ne Savoir pas ecrire.
Le dix Octobre mil huitcens neuf après trois Publications deBans de Mariage faites au Prone delaMesse Paroissiale par trois dimanches consecutifs savoir le vingt quatre septembre dernier & le premier le huit dupresent mois entre François Bourque fils majeur de Jean Bourque & de Marie Rose Surete de cette Paroisse d'une part & entre Monique Estine Pottier fille Majeurede Silvain Pottier & d'Elizabeth LeBlanc aussi decette Paroisse d'autre Part sans qu'il se soit rencontré aucune opposition obstacle ou empchement canonique autre que celui du second de consanguinité du coté de l'époux & du troisieme du coté del'epouse dont les Parties ont obtenu dispense delapart des superieurs ecclesaitiques savoir du Revernd M. Edoud Burke grand vicaire à Halifax à moi accordée de Bouche seulement à mon voyage d'Halifax au printems del'année precedente les Parties setant pourvues des cetems & leur Mariage ayant été differé jusqu'à present pour raisons à elles connues Je Pretre soussigné ai reçu lemutuel consentement de Mariage des dites Parties & leur ai ensuite donnée la Benediction Nuptiale selon les ceremonies & les ortes prescrits danle rituel de ce diocèse enpresence & du consentement de Jean Bourque pere de l'époux de Silvain Pottier peredel'épouse
- B.
Marie
Therèse
Moulaisons
72.
- B. +
Fermin
Blanchard
73
- M.
François
Bourque
&
Monique
Ethne
Pottier
9